



**HAL**  
open science

## Le rôle du cimetière dans la fabrique urbaine

Sandrine Robert

► **To cite this version:**

Sandrine Robert. Le rôle du cimetière dans la fabrique urbaine. Gaultier M., Dietrich A., Corrochano A. dir. Rencontre autour des paysages du cimetière médiéval et moderne, 60, Publication du GAAF, pp.131-145, 2015, supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France. halshs-03080017

**HAL Id: halshs-03080017**

**<https://shs.hal.science/halshs-03080017v1>**

Submitted on 17 Dec 2020

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **Le rôle du cimetière dans la fabrique urbaine**

in Gaultier M., Dietrich A. et Corrochano A. dir., Rencontre autour des paysages du cimetière médiéval et moderne, *60e supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France*, Publication du GAAF n° 4, 2015, p. 131-145

Pré-print

**Sandrine Robert**

Maître de conférences - EHESS

Centre de Recherches Historiques - Groupe de Géographie et d'Histoire des Territoires, des Ressources et des Sociétés (GGh-Terres)

190-198 avenue de France

75013 PARIS (FRANCE)

[Sandrine.robert@ehess.fr](mailto:Sandrine.robert@ehess.fr)

### Résumé

Certains cimetières semblent avoir occupé une place particulière dans la construction du tissu urbain au Moyen Âge et à l'époque moderne. Les grands cimetières de plein air situés aux portes des enceintes du premier Moyen Âge et associés à des marchés et à des édifices publics, ont constitué des lieux de diversification des activités et de densification du bâti. À Pontoise, par exemple, un vaste cimetière accompagné de marchés et de bâtiments publics se développait à la porte de la première enceinte aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. Ce quartier était très dynamique avant même son insertion dans l'enceinte de réunion. Cette configuration rappelle celle du quartier des Halles, à Paris, associant un important cimetière paroissial (Saint-Innocents) et un marché (Les Halles) situés à une porte de l'enceinte des X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s. Le cimetière, par son statut particulier, a favorisé le développement de centralités urbaines.

Mots-clés

Cimetière, fabrique urbaine, marché, enceinte

### Abstract

Cemeteries played a special role in the construction of the urban fabric in Middle Ages and modern times. They were extensive, non-closed and located at the early Middle Ages urban wall's gates. Associated with markets and public buildings, they were places of diversification and intensification of the urban frame. At Pontoise (France), a large cemetery with markets and public buildings was located at the gate of the eleventh and twelfth century urban wall. This area was very dynamic before its insertion into the second urban enclosure in the thirteenth century. We find the same configuration in Les Halles in Paris, combining a large parish cemetery (Saints-Innocents) and a market (Les Halles) located at a gate of the tenth and eleventh century urban wall. In this two cases, the cemetery, with its special status, has encouraged the development of urban centralities.

Keywords

Cemetery, urban fabric, market, town wall

### Introduction

Au-delà de l'espace propre produit par le cimetière dans ou hors la ville, le cimetière a-t-il joué un rôle particulier dans la construction de l'espace urbain, au même titre que les églises, les groupes épiscopaux etc. dont on connaît l'impact fort dans le tissu médiéval ? Définir ce qu'est la ville ou l'urbain a donné lieu à de nombreuses discussions depuis la seconde moitié

du XIX<sup>e</sup> s. Le débat s'applique autant à la ville contemporaine qu'à la ville ancienne, que les historiens et archéologues tentent d'appréhender dans ses différentes dimensions : matérielle, sociale, politique, économique, etc. Dans son essai " Ville, espace urbain et archéologie ", Henri Galinié proposait de partir d'un axiome simple : " la ville est le lieu de concentration des activités des actions humaines. Une ville est d'autant plus ville qu'elle concentre d'activités variées " (GALINIE 2000 : 24). Il s'inscrivait dans la continuité de Jacques Lévy qui proposait en 1999 de se fonder sur une définition élémentaire et universelle de l'urbanité. La ville est une configuration géographique fondée sur la coprésence où les obstacles opposés par la distance à l'interaction sociale étaient minimisés et résumés par le couple densité-diversité : " le maximum de " choses sociales ", différentes dans le minimum d'étendue " (LEVY 2009 : 1999). Cette définition a permis aux historiens et archéologues de mobiliser le concept de *fabrique urbaine* qui distingue l'étude des pratiques sociales à un moment donné de l'histoire de la ville et la construction dans la longue durée de la matérialité urbaine. C'est le processus selon lequel l'enchaînement de configurations spatiales aux finalités différentes, et plus souvent non spécifiquement urbaines, peut à la longue créer de l'urbain au sens défini par J. Lévy, surtout lorsqu'il entre en résonance avec le tissu urbain hérité (GALINIE 2000, NOIZET 2009).

Dans ses différents travaux, Hélène Noizet a montré que l'Église, comme instance de domination et de normalisation de la société, a joué un rôle dans la constitution morphologique de Paris et de Tours, à partir du IX<sup>e</sup> s. Par la mise à distance ou non des laïcs, les régimes de consommation alimentaire et vestimentaire et les modalités d'approvisionnement qu'ils impliquent, etc., les pratiques des différentes communautés ecclésiastiques régulières ou séculières ont influé directement sur la forme du tissu urbain (NOIZET 2007 ET 2012). Nous avons souhaité, dans cet article, étudier une configuration particulière qui semble susceptible de produire de la centralité<sup>1</sup> en milieu urbain : l'association entre un vaste cimetière ouvert, une église paroissiale, un ou plusieurs marchés et des équipements publics et de charité, situés à la porte d'une enceinte du premier Moyen Âge,

La configuration étudiée à Pontoise et à Paris semble posséder sur plusieurs siècles ce potentiel d'attraction et de polarisation. Le quartier des Halles à Paris émerge comme pôle commercial au XIII<sup>e</sup> s. et conserva une forte individualité économique dont l'influence se fit sentir dans toute l'économie du pays jusqu'à la période contemporaine. À Pontoise, le quartier Saint-Maclou a concentré fonctions religieuses et commerciales du XI<sup>e</sup> s. à aujourd'hui. Dans cet espace, le cimetière, par son statut particulier, a favorisé la diversification et la densification même s'il ne s'agissait pas de sa fonction première.

## II - Études de cas<sup>2</sup>

### II – 1 : Le quartier Saints-Innocents – Les Halles à Paris (Fig. 1)

#### *Le développement hors d'une porte de l'enceinte primitive*

Au XII<sup>e</sup> s., la ville de Paris se développait essentiellement sur la rive droite et sur l'Île de la Cité où se tenait un marché à la Place de Grève, lieu privilégié de débarquement des

---

<sup>1</sup>Le " centre urbain " est un espace de densité et de diversité maximales et où le couplage entre les deux est le plus intense (LEVY ET LUSSAULT 2003 : 144).

<sup>2</sup> Pour Paris, nous nous appuyerons particulièrement sur les travaux d'Anne Lombard-Jourdan qui a produit deux études très complètes et documentées sur le quartier des Halles. Pour Pontoise, on pourra se référer pour l'analyse morphologique de l'ensemble de la ville à ROBERT 2011.

marchandises transitant par la Seine. Dès le début du XII<sup>e</sup> s., il pourrait être relié au marché des Halles qui va progressivement s'imposer comme lieu privilégié des échanges (NOIZET 2011). Sur la rive droite, des noyaux d'habitats sont circonscrits dans la première clôture de la ville, un large fossé taluté mis en place au plus tard au X<sup>e</sup> et recreusé dans le courant du XI<sup>e</sup> s. (PEIXOTO ET CELLY 2013). Sur cette rive, l'évêque de Paris s'assure progressivement la possession d'un vaste territoire compris entre la Seine, la rue Saint-Martin et le demi-cercle formé par le marais jusqu'aux ponts du Roule et de Chaillot, où il a le droit de voirie et de justice (LOMBARD-JOURDAN 2009 : 14).

Un plateau bien drainé appelé *Campelli* ou " Petits Champs ", s'étendant de la rue Saint-Denis presque jusqu'à la Seine au sud, et au nord plus loin que l'actuelle Place des Victoires, est exploité au XII<sup>e</sup> s. (LOMBARD-JOURDAN 1985 : 51). Sa première mention date de 1117<sup>3</sup>. Sur ce plateau s'élevaient dès l'époque mérovingienne deux lieux de culte : Saint-Germain-l'Auxerrois et " Notre-Dame-du-Bois " ainsi qu'un vaste cimetière. La rue Saint-Germain-l'Auxerrois (*ruga sancti Germani*) qui allait du Grand Pont à Chaillot servit d'axe de développement à une petite agglomération groupée autour de l'église (LOMBARD-JOURDAN 1985 : 53, 147). Les découvertes récentes montrent que le fossé en terre de l'enceinte carolingienne enserrait l'église et le bourg de Saint-Germain (PEIXOTO ET CELLY 2013). Un cimetière, cité en 1218, était associé à l'église Saint-Germain-l'Auxerrois, siège de la " grande paroisse " <sup>4</sup> qui coïncidait avec l'étendue épiscopale, et avant son démembrement sous la forme de dix paroisses dont celle des Saints-Innocents (LOMBARD-JOURDAN 1985 : 147, 148 et LOMBARD-JOURDAN 2009 : 14).

Plusieurs découvertes faites depuis le XIX<sup>e</sup> s. montrent qu'une vaste zone funéraire s'étendait entre les rues Saint-Denis, de la Cossonnerie, Courtalon, de la Halle aux Draps et de la Poterie. Elle existerait antérieurement à l'église Saint-Germain, et à celle des Saint-Innocents qui n'est citée pour la première fois qu'au XII<sup>e</sup> s. (LOMBARD-JOURDAN 1985 : 54). Lors de la reconstruction des Halles en 1973-74, des sarcophages mérovingiens ont été mis en évidence à l'emplacement de l'ancien cimetière des Innocents (FLEURY 1974 : 64-75). La nécropole semble, au départ, relativement diffuse. Le cimetière des Innocents ne fut clos qu'à la fin du XII<sup>e</sup> s. (1186) au moment où le marché se structura.

Les " Champeaux " étaient situés au carrefour de voies de grand parcours et semblaient coïncider avec une porte de l'enceinte primitive de Paris. Si la porte la plus proche la mieux attestée est celle dite de l'Archet Saint-Merry sur l'axe Saint-Martin (BONNARDOT 1853 : 11), on peut supposer la présence d'une porte à proximité plus immédiate des Halles et du cimetière des Innocents, sur le terrain des Champeaux. En 878, Louis le Bègue<sup>5</sup> donna à la collégiale Sainte-Opportune, des prés situés près « des Champeaux, près de la porte de la cité de Paris ». Des mentions postérieures de la censive de Sainte-Opportune ont pu être géolocalisées plus précisément (BOVE ET AL. 2013, souligné par nous). Un ensemble de terres est situé à l'emplacement du cimetière moderne des Innocents, le long de l'axe Saint-Denis. En 1210, le bûcher des disciples d'Amaury de Chartres se tient *extra portam, in loco qui nuncupatur Campellus* (LE BRETON 1882 : 233). Dans ses propositions de restitutions cartographiques de " Lutèce/conquête par les François sur les Romains... ", Nicolas de La Mare place une porte à la convergence entre la rue Saint-Denis et la rue de Montmartre (LA

---

<sup>3</sup> Diplôme de Louis VI du 25 mars-3 août 1117, Paris, réglant ce que l'abbaye de Saint-Magloire doit fournir pour la subsistance de la chapelle Saint-Georges... : *capellam justam Campellos sitam* (DE LASTEYRIE 1887 : 198 N°175).

<sup>4</sup> Nom encore donné à cette paroisse au XVIII<sup>e</sup> s. malgré les démembrements successifs (LOMBARD-JOURDAN 2009 : 14).

<sup>5</sup> *Quo viso, Ludovicus rex, cum suprascriptis donis, prata juxta Montem martyrum et Campellos insuper prope portam ejusdem civitatis ecclesiae attribuit* (GRAT ET AL. 1978 : n°10, 24-25).

MARE DE 1722 : entre les pages 86 et 87). H. Noizet reconstitue un axe reliant le marché de Grève à celui des Halles qui aurait pu fonctionner dès le début du XII<sup>e</sup> s ; et qui débouche sur l'enceinte à l'emplacement des Halles et des Saints-Innocents (NOIZET 2011). On note aussi qu'à l'approche des Halles et de cette porte supposée, les rues Montmartre, au Coquillier, Montorgueil, Saint-Honoré et Saint-Denis convergent, formant une place en entonnoir, caractéristique des passages contraints à l'approche des portes.

Le cimetière des Innocents se trouve à la convergence de rues de grand parcours qui assurent les liaisons vers Rouen, par la Seine avec la rue Saint-Honoré ou en évitant les méandres, par la rue Saint-Denis. Il est situé aussi sur le passage de l'axe formé par les rues Montmartre, des Poissonniers, du faubourg Montmartre et du faubourg Poissonnière qui, d'après Bernard Rouleau, existait avant l'installation du marché aux Champeaux et convergeait vers le Pont du Châtelet. Par cet axe, la marée provenant des villes de la Manche était acheminée au cœur de Paris. Pour B. Rouleau, par cette convergence de voies, le " nouvel emplacement choisi pour les halles de Paris était très judicieux " (ROULEAU 1988 : 48).

### *Un " marché de cimetière "*

Aux Champeaux, se développa un espace dédié au commerce qu'Anne Lombard-Jourdan qualifie de " marché de cimetière " (LOMBARD-JOURDAN 2009 : 15). Un commerce semble avoir éclos spontanément dans la vaste nécropole des Champeaux. Au XII<sup>e</sup> s., Rigord décrit cet espace comme " une vaste place ouverte à tout venant et offerte à la vente des marchandises " (LE BRETON 1882 : 70, § 47). L'espace destiné au marché fut matérialisé par le creusement par l'évêque d'un fossé formant un rectangle de deux cents mètres sur deux cent cinquante mètres environ, délimitant un espace à l'intérieur duquel le commerce est réglementé. Le territoire délimité englobait l'extrémité occidentale du cimetière des Innocents qui appartenait à l'Hôtel-Dieu (LOMBARD-JOURDAN 2009 : 17-18 et 134). Cet espace retranché sur celui du cimetière bénéficia de son immunité (LOMBARD-JOURDAN 1985 : 69). À partir de 1137, les revenus des droits perçus à l'intérieur des Champeaux revinrent à l'évêque et au roi. À la même époque, Louis VI y transféra le marché médiéval traditionnellement implanté place de Grève. De fait, il donna surtout une caution royale au marché qui se développait aux Champeaux et prenait une importance de plus en plus considérable. En 1138, la présence de merciers et changeurs montre que le marché n'était plus seulement un marché agricole local. Son activité fut encore renforcée en 1181 par le transfert de la foire Saint-Lazare puis, au XIII<sup>e</sup> s., de la foire Saint-Germain. Deux premières halles furent construites en 1183 sous la forme de deux longs bâtiments. Un mur percé de portes fermées pendant la nuit les entourait (LOMBARD-JOURDAN 2009 : 17-21).

Peu de temps après, Philippe Auguste fit clore le cimetière des Innocents d'un mur muni de deux portes fermées la nuit, car le lieu était constamment traversé et l'on y pratiquait le commerce (LOMBARD-JOURDAN 1985 : 69, 2009 : 23). Mais la clôture n'a pas empêché ces activités de se poursuivre dans le cimetière. Malgré le mur, il resta très fréquenté et deux autres portes et un huis durent y être ouverts par la suite. Le commerce continua dans l'enceinte du cimetière qui constituait un espace non construit d'environ 6 000 m<sup>2</sup> aux portes des halles. La proximité de la rue Saint-Denis semble avoir été décisive. Le cimetière était continuellement traversé pour le transport des denrées (fruits, marée...) qui transitaient par cette voie vers les halles. Des petits commerces étaient exercés dans l'enceinte du cimetière, utilisant les pierres tombales pour exposer les marchandises. Ils voisinaient avec une vie religieuse intense (inhumations, services funéraires, processions, prédications qui regroupaient un grand nombre de fidèles etc.) assurant une chalandise substantielle. La clôture même du cimetière servit de point d'appui pour l'installation de la halle des Lingères (LOMBARD-JOURDAN 2009 : 36-38). A. Lombard-Jourdan note que " l'osmose " entre le

marché et le cimetière continua malgré la mise en place de leurs murailles respectives (LOMBARD-JOURDAN 1985 : 78).

Aux siècles suivants, le commerce se développa, renforcé par des obligations et privilèges<sup>6</sup>. Le marché des Halles devint un pôle régional de redistribution<sup>7</sup> tandis que le cimetière prenait de l'importance. À la fin du XIV<sup>e</sup> s., Raoul de Presles le considérait comme la première zone funéraire qui ait existé à Paris (DE LINCY 1867 : 110). Il était qualifié de *cimeterium publicum* ou " cimetière de Paris ". Le cimetière recevait les morts des églises Saint-Christophe et Sainte-Marine, proches de Notre-Dame, et de Saint-Jacques-de-la-Boucherie. L'Hôtel-Dieu, l'hôpital Sainte-Catherine et la prison du Châtelet y transportaient des corps. Enfin, il accueillait tous ceux qui n'appartenaient pas à une paroisse déterminée : noyés, morts sur la voie publique, etc. et tous les parisiens pouvaient s'y faire enterrer moyennant une indemnité. Au XIII<sup>e</sup> s., il reçut les morts de la paroisse de Saint-Germain l'Auxerrois, après la fermeture de son cimetière, en plus de ceux des paroisses démembrées de la " grande paroisse " : Saints-Innocent, Saint-Eustache et Saint-Sauveur (LOMBARD-JOURDAN 1985 : 54, 58-59 et 2009 : 36). En 1763, une enquête sur l'état des cimetières parisiens, diligentée par les commissaires-examineurs du Châtelet pour préparer leur transfert, indique que beaucoup d'églises n'avaient plus de cimetière propre et envoyaient leurs morts aux Innocents (ARIES 1977 b : 29).

### *Le développement du bâti civil*

L'enceinte de Philippe Auguste intégra cette zone dans le périmètre de la ville enclose à partir de 1190. La densification de cet espace s'opéra alors progressivement. Outre les bâtiments religieux ou commerciaux, le bâti civil se développa. Déjà au début du XII<sup>e</sup> s. des hôtes étaient installés à l'intérieur de l'enclos des Champeaux. Une femme riche, Adelende, y avait fait construire en 1137 un grand hôtel et un four à pain qui avait obtenu le monopole du marché. Les hôtes de la maison obtinrent également le droit d'immunité (LOMBARD-JOURDAN 2009 : 19). Petit à petit, des maisons avaient pris appui sur le mur entourant les premières halles et, au XIV<sup>e</sup> s., ce quartier est décrit comme " une petite ville dans la ville " (CHAMPION 1984 : 300). Le moindre espace vacant était aussi rapidement occupé par des échoppes (LOMBARD-JOURDAN 2009 : 30). Autour de la clôture du cimetière, de hautes maisons adossées au charnier s'élevèrent du côté de la rue Saint-Denis en 1385 et gagnèrent, au sud, la rue de la Charronnerie sous le règne de Louis XI (LOMBARD-JOURDAN 2009 : 40). De nombreuses auberges, tavernes etc. fleurirent tout au long du Moyen Âge pour accueillir les étrangers et les marchands forains. On comptait jusqu'à six étages pour les maisons du XV<sup>e</sup> s. (LOMBARD-JOURDAN 2009 : 46-50 et 118). Françoise Boudon, André Chastel, Hélène Couzy et Françoise Hamon ont décrit le processus d'urbanisation de ce quartier et le rôle joué par les héritages dans sa morphologie. Le dynamisme du quartier amena une densification forte du tissu urbain, concurrencée cependant aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> s. par une fonction résidentielle aristocratique générée par la proximité du Louvre (BOUDON *et al.* 1977).

### *La fermeture du cimetière et le départ des Halles*

---

<sup>6</sup> Comme l'obligation pour les artisans de Paris d'aller vendre trois à deux jours par semaine aux Halles (LOMBARD-JOURDAN 2009 : 25).

<sup>7</sup> Pour le détail des produits artisanaux vendus cf. LOMBARD-JOURDAN 2009 : 52-81. On note que le marché des Halles deviendra particulièrement une plaque tournante importante pour le commerce du blé, de la marée, du textile et du vin.

En 1779, des infiltrations d'air provenant de fosses communes envahirent les caves de trois maisons de la rue de la Lingerie. Le chapitre Notre-Dame fit construire un contre-mur. L'incident accéléra la fermeture du cimetière des Innocents qui intervint en 1780. À partir de 1783, les convois autrefois destinés aux Innocents étaient dirigés vers le cimetière de Clamart. Après être resté fermé et désaffecté quelques années, le cimetière fut " vidé ". Les exhumations furent réalisées de décembre 1785 à mai 1786 et d'août à octobre 1787, sur dix pieds d'épaisseur. 80 caveaux et une cinquantaine de fosses communes furent ouvertes et les ossements transférés dans d'anciennes carrières. Dès l'enquête de 1763, l'idée de transformer les cimetières en marché et en place avait été évoquée (ARIES 1977 b : 204, 207 et 208). L'emplacement du cimetière des Innocents devint une place ouverte qui accueillit, jusqu'en 1858, un marché aux légumes, extension des marchés des Halles. La fontaine installée sous Philippe-Auguste, à l'angle des rues Saint-Denis et aux Fers, fut démontée et remontée au centre du marché (HILLAIRET 1951 : 210).

Quant aux halles, le marché se spécialisa progressivement dans l'alimentaire et devint un centre de redistribution national, ce qui l'amena à être transféré " hors la ville ", à Rungis, en 1969. Une fonction commerciale s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui à l'emplacement des halles et de l'ancien cimetière, qui possède toujours une forte individualité économique et une importante densité et diversité urbaine (FLEURY *et al.* 2012).

## II – 2 : Le quartier Saint-Maclou à Pontoise (Fig. 2)

### *Le développement hors d'une porte du premier noyau médiéval*

À Pontoise, la ville médiévale s'est développée en haut d'un éperon rocheux, le Mont Bélien, surplombant la rivière Oise, à un kilomètre au nord de la première implantation antique et du haut Moyen Âge qui était située le long d'une grande voie antique sur le plateau Saint-Martin. Le cœur religieux et administratif de la ville médiévale sur le Mont Bélien se développa à partir du XI<sup>e</sup> s. le long de deux routes liant Paris à la Normandie : l'axe Paris-Dieppe par Chaumont et Gisors et l'axe Paris-Rouen (ROBERT 2011 : 89-90). Un pont en pierre, à leur passage sur l'Oise, est attesté dès 1090<sup>8</sup>.

Un premier *castrum* est cité en 881 et en 884 (DOUSSET 1989 : 27). Au XII<sup>e</sup> s., il semble bien individualisé : un acte royal de 1122 limitant les droits du roi en faveur de l'abbaye Saint-Mellon implantée près du château fait une distinction nette entre les terres de l'abbaye situées *extra castrum Pontisare* et la terre *intra castrum Pontisare* (DOUSSET 1989 : 31). Au XIII<sup>e</sup> s., Pontoise fait partie des lieux les plus fréquentés par le roi Louis IX<sup>9</sup>. L'agglomération serait ceinte dès le XII<sup>e</sup> s. Une porte apparaît dans les actes en 1149-1150 (DEPOIN 1895 : 84), et l'entretien de fortifications est mentionné dans la charte de commune de 1188 (DOUSSET 1989 : 160). Traditionnellement, on associe les limites de cette enceinte à celles visibles sur les plans tardifs mais l'analyse morphologique croisée avec les données archéologiques et la cartographie des ressorts paroissiaux a montré que ces remparts constituent l'état final d'une évolution complexe où une large enceinte de réunion aurait succédé à un premier enclos, vraisemblablement construit au XII<sup>e</sup> s. (ROBERT 2011). Une porte monumentale et un mur, mis en évidence par la fouille en 2000, pourraient appartenir à ce premier état. Ils ont été scellés par des niveaux de remblais du XIII<sup>e</sup> s. (POIRIER ET MANCEAU 2009 : 74-75),

---

<sup>8</sup> *Pons lapideus in loco in quo modo est, ad annum MXC constructus fuit, ut patet ex carthulari* (TROU 1977 : 28).

<sup>9</sup> 64 sur les 1101 mentions relatives à la France (DOUSSET 1989 : 8).

vraisemblablement au moment de la construction du mur de l'enceinte de réunion qui passe une cinquantaine de mètres plus au nord.

Ce premier noyau enclos se développait autour du château royal, de son abbatale et d'un hôtel seigneurial associé à un prieuré. Un marché se tenait sur la place de l'Étape à l'intérieur de l'enceinte, le long de l'itinéraire de Dieppe à Paris (ROBERT 2011 : 94-96). Il est dit " marché à la laine " entre 1318 et 1420<sup>10</sup> puis marché au vin au XVI<sup>e</sup> s. (TAILLEPIED 1876 : 114). Le contrôle des routes de Dieppe et de Rouen est un élément déterminant dans le développement de Pontoise. Il pourrait être associé en partie au contrôle du commerce des produits de la mer, transportés de la Manche vers Paris par la route. Des restes d'espèces marines datés de la fin du XI<sup>e</sup>, début du XII<sup>e</sup> s. ont été mis en évidence à Pontoise, et au XIV<sup>e</sup> siècle, un des seigneurs de la ville possédait un droit de prise sur les paniers des chasse-marée (ROBERT 2011 : 96-97).

### *Le plus vaste cimetière de la ville*

Un bourg s'est développé à partir du XI<sup>e</sup> s. autour de l'église paroissiale Saint-Maclou et d'un marché aux poissons, qui est mentionné une première fois en 1090<sup>11</sup> et est dit hebdomadaire en 1151 (DEPOIN 1895 : 97, n° 122). L'église et le marché sont situés à l'extérieur de la première limite d'enclos reconnue. La rue de la Pierre-aux-Poissons forme au chevet de Saint-Maclou une place en entonnoir dont la forme, due à la convergence des rues vers la limite supposée de l'enceinte du XII<sup>e</sup> s., est caractéristique de la présence d'une porte.

Dom Estiennot, s'appuyant sur une charte de l'abbaye Saint-Martin de Pontoise, mentionne une église dédiée à Saint-Maclou, qui était paroissiale en 1090<sup>12</sup>, et le pouillé d'Eudes Rigaud au XIII<sup>e</sup> s. fait mention d'une double cure (Saint-Maclou, Saint-Eustache)<sup>13</sup>. Une chapelle Saint-Eustache, desservie par les vicaires de la paroisse Saint-Mellon, aurait été construite vers 1110 (LEFEVRE-PONTALIS 1888 : 11-12). Au XII<sup>e</sup> s., la construction de l'actuelle église Saint-Maclou aurait réuni les deux édifices (TIMBERT 1996 : 103-104). L'église ne fut érigée en cathédrale qu'en 1966 lors de la création de l'évêché de Pontoise.

Un vaste cimetière paroissial s'est développé autour de l'église. L'organisation spatiale du cimetière est décrite dans un texte de 1543, et sur un plan de François de La Pointe au XVII<sup>e</sup> s.<sup>14</sup>. Trois espaces d'inhumation sont présents. Le cimetière du parvis, fouillé en 1984 sur 200 m<sup>2</sup>, a livré 353 sépultures : des tombes du XI<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s. à logette céphalique et couvercle ou en pleine terre, des tombes du XIII<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> s. en cercueil et des inhumations en linceul et cercueils des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. (WABONT et VEERMERSCH 1985 ; WABONT et VEERMERSCH 1983/1986). Un cimetière dit des Bouchers était situé au chevet de l'église à l'emplacement du marché aux poissons. Des ossements ont été trouvés à cet emplacement en 1886 (LECHALARD 1886). Le long du bas-côté nord, un cimetière qui était clos et limité par la rue des Balais en 1726, devait s'étendre autrefois à tout le secteur bâti au milieu de la place. Les découvertes fortuites réalisées depuis le XIX<sup>e</sup> s. ainsi que des fouilles ou surveillances de travaux réalisées en 1984, 1991, 1996, 2009 et 2010 indiquent une extension du cimetière jusqu'à la rue de Gisors au nord de la place<sup>15</sup> ainsi qu'à l'ouest sur la place du Petit-Martroy

<sup>10</sup> Cartulaire Pahin, AD Val-d'Oise, 31 H 2 Pahin 4/ 20 cité par POULAIN 2000.

<sup>11</sup> *in fore Pontisara juxta Sanctum Macutum ubi pisces venduntur* (DOUSSET 1989 : 34 note 7).

<sup>12</sup> Paris, BnF, ms. latin 12741, f°179 (TIMBERT 1996 : 105).

<sup>13</sup> Paris, BnF, ms Latin ms. latin N°718 et TAILLEPIED 1876 : 82 ; TIMBERT 1996 : 103-104, 106.

<sup>14</sup> Paris, BnF, Estampes Va, Seine-et-Oise.

<sup>15</sup>KARST 1992. Carte archéologique, n°27, information Bernard Poirier (une vingtaine de sépultures mises à jour lors de travaux de canalisations en juillet 1991 indique une extension du cimetière jusqu'aux abords des maisons au nord de la place), et extension reconnue lors des fouilles de 2009 et 2010 (LEBRUN ET HOLE 2011).

jusqu'à l'emplacement de l'ancienne prison (LEBRUN ET HOLE 2001 : 25, 27). Les sondages réalisés en 2010 ont livré une centaine de tombes dégagées sur 219 m<sup>2</sup>. Selon les fouilleurs l'estimation approche plutôt les 150 individus (LEBRUN ET HOLE 2011 : 21 et 33). L'existence de rangées, la forte densité et les orientations cohérentes supposent une signalisation au sol des tombes peut-être sous la forme de marquage en matières périssables (LEBRUN ET HOLE 2011 : 39). D'après les types d'inhumations présents sur le cimetière du Grand Martroy (cercueil, linceul, et cuves céphaliques) et les éléments de datation recueillis dans les remplissages des fosses et en remblai, les fouilleurs proposent de dater les inhumations retrouvées du XII<sup>e</sup> au XVII<sup>e</sup> s. Les tombes architecturées peuvent être datées du XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s., compte tenu de leur typologie relativement élaborée (LEBRUN ET HOLE 2011 : 46).

Toutes opérations confondues, on peut estimer à environ 500 unités le nombre d'inhumations mises en évidence par la fouille ces dernières années (LEBRUN ET HOLE 2011 : 61) et à environ 8 000 m<sup>2</sup> (église comprise), l'extension du cimetière. L'importance des cimetières autour de Saint-Maclou est en relation avec les dimensions de cette paroisse qui s'étendait hors les murs, y compris hors ceux de l'enceinte de réunion construite à partir du XIII<sup>e</sup> s. C'est la plus grande des six paroisses de la ville, qui compte 10 000 habitants au début du XIV<sup>e</sup> s. (DOUSSET 1989 : 8).

### *Un marché et des édifices publics au contact des circulations régionales*

Outre le marché au poisson, le cimetière était associé à un "marché aux grains" qui est attesté sur la "place du Martroy" au XII<sup>e</sup> s. et au XIII<sup>e</sup> s.<sup>16</sup>. À l'époque moderne, cette place est encore appelée "marché au Bled"<sup>17</sup>. Le marché est situé à une place privilégiée dans les circulations. L'église Saint-Maclou et la place du Martroy sont un nœud dans les circulations avec la convergence des itinéraires de Paris, Dieppe, Poissy et Beauvais à la porte d'Ennery. Ils traversent la place du Grand-Martroy où se tient le marché au blé et une grande partie du cimetière ; au sud-ouest, on rejoint l'itinéraire de Rouen par la rue de la Coutellerie aboutissant à la porte Notre-Dame et assurant la liaison entre la ville haute et la ville basse.

Sur la place du Petit-Martroy où s'étendait aussi le cimetière, des établissements publics importants sont signalés à partir du XII<sup>e</sup> s. La première maison-dieu de la ville a été fondée par saint Guillaume (mort en 1193) à proximité immédiate de l'église Saint-Maclou. C'est, avec l'hôpital des Guillemins fondé par le même personnage, le plus ancien établissement hospitalier de la ville. La première mention écrite de l'hôpital du Martroy date de 1190 et il est cité à nouveau en 1198 (DEPOIN 1889A : 29). Trop exigü, il sera remplacé au XIII<sup>e</sup> s. par le vaste hôtel-Dieu construit par saint Louis près du pont (ROBERT 2011 : 90).

En 1188, la ville de Pontoise se dote d'une charte de commune. Elle installe les bâtiments afférant à ses nouveaux privilèges dans le *burgus*, hors de la limite du *castrum* royal<sup>18</sup>. L'ancien hôtel de ville, l'auditoire royal, le beffroi et la prison étaient situés en limite de la place du Petit-Martroy. Taillepiéd les mentionne en 1587 : " au devant du logis est dressé un auvent avec la barrière pour s'appuyer et au dessus est le bureau de la ville et l'ancien beffroy "). Les bâtiments sont encore décrits au XIX<sup>e</sup> s.<sup>19</sup>. L'hôtel de ville a subsisté à cet emplacement jusqu'en 1854 (DUCLOS 1981 : 200).

### *La fermeture du cimetière en faveur de l'église et du marché*

---

<sup>16</sup>Archives Municipales de Pontoise, abbé Lefèvre, c. 27.

<sup>17</sup> Cadastre napoléonien de 1813 et plan de F. de La Pointe.

<sup>18</sup> Sur la définition des termes *burgus* et *castrum* à Pontoise cf. ROBERT 2011 : 93.

<sup>19</sup> TAILLEPIED 1876 : 126. En appendice de l'édition de 1876, p. 137, on trouve la description des bâtiments au XVIII<sup>e</sup> s. avant leur destruction.

Le cimetière qui semble fonctionner à son apogée entre le XII<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> s. (LEBRUN ET HOLE 2011 : 44) fut progressivement réduit puis déplacé pour permettre l'extension de l'église et du marché. Entre 1450 et 1470, un nouveau portail et deux travées furent ajoutées à l'église au détriment du cimetière du parvis. Entre 1530 et 1583, un bas-côté nord, une chapelle de la Passion, un nouveau portail et un bas-côté sud étendirent encore l'emprise de l'église au sol. Cette extension repoussa une voie, qui longeait la nef romane vers le sud. Les constructions qui la bordaient furent arasées (WABONT ET VEERMERSCH 1985 et 1983/1986). La fabrique dut vendre des terrains pour financer ces importants travaux d'agrandissement et d'embellissement (LEFEVRE-PONTALIS 1888 : 22-23 et 143-152). En 1543, un texte autorisa le déplacement des sépultures des cimetières du flanc nord et du parvis pour "bailler lesdites places à faire maison au plus offrant [...]"<sup>20</sup>. Dans ce texte, la fabrique précise qu'elle désire se débarrasser de ces cimetières d'autant plus que ceux-ci sont souvent profanés et quasi habités du fait de la proximité du marché<sup>21</sup>. Une partie du cimetière fut transférée dans un lieu où la fabrique de Saint-Maclou avait acheté une grande portion de terre située en dehors des fossés de la ville à proximité d'une ancienne maladrerie (TROU 1977 : 152). En 1587, Noël Taillepied signale que les places du marché sont "de grandeur assez amples et au milieu d'icelle, depuis cinquante années, on a fait édifier plusieurs maisons", ces maisons doivent rentes à Saint-Maclou car elles sont édifiées sur son ancien cimetière<sup>22</sup>. Ces constructions pourraient être celles réalisées à la suite de l'autorisation de 1543. Lors des fouilles archéologiques, un hiatus dans les inhumations a été décelé entre la fin XV<sup>e</sup>, et le début du XVI<sup>e</sup> s. (LEBRUN ET HOLE 2011). Mais au XVII<sup>e</sup> s., la fabrique reprit les inhumations dans cette place. À cette époque, le cimetière semble circonscrit dans des enclos. La fouille a montré que l'emprise du cimetière a fluctué jusqu'au XVI<sup>e</sup> s., date à laquelle un enclos fut construit en même temps que le portail Renaissance sur la façade nord. Le plan de De la Pointe du XVII<sup>e</sup> s. figure des murs délimitant les différents cimetières.

Au XVIII<sup>e</sup> s., le cimetière du bas-côté nord et celui dit des Bouchers, au chevet de l'église, furent en partie aliénés. Des boutiques, attenantes à l'église, furent construites. Mais, au XVIII<sup>e</sup> s., les enterrements continuaient encore autour de Saint-Maclou et les mentions "cimetière neuf" et "cimetière ancien" coexistaient dans les registres paroissiaux. De nouvelles exhumations eurent encore lieu en 1785. Le parvis fut définitivement pavé et nivelé vers 1840 (LEBRUN ET HOLE 2011 : 26).

### *Une opération urbanistique ?*

Aujourd'hui, l'ensemble formé par Saint-Maclou et les deux places du Martroy attirent l'attention par son agencement particulier : les places triangulaires délimitent un troisième triangle occupé par un groupe de maisons et par l'église de Saint-Maclou. Cet agencement, déjà visible sur le plan de 1690, est remarquable par la répétition des trois formes et aussi par la régularité des fronts donnant sur les places. L'aspect régulier de l'ensemble proviendrait à la fois de son insertion dans un parcellaire rural régulier, d'opérations de lotissement en bordure des places mais aussi d'opérations d'alignement modernes.

Au XVI<sup>e</sup> s., lorsque la municipalité prit des mesures pour la construction des immeubles au centre de la ville, des servitudes d'alignement furent données autour de Saint-Maclou (DEPOIN 1922). Les deux îlots construits sur l'emprise du cimetière (l'un dès le XVI<sup>e</sup> et l'autre au

---

<sup>20</sup> TIMBERT 1996 : 111 et TROU 1977 : 152 d'après Archives de la Fabrique de Saint-Maclou, liasse 1, fol. 2.

<sup>21</sup> Les marchands se plaçaient dans ces lieux au "contempnement des corps et benoits trépassés" (TROU 1977 : 153).

<sup>22</sup> TIMBERT 1996 : 111 d'après Archives de la Fabrique de Saint-Maclou, liasse 1, f°2.

XVIII<sup>e</sup> s.) s'alignèrent sur le portail de l'église, donnant un aspect très régulier à la façade sud de la place du Petit-Martroy (Fig. 3). La façade nord apparaît très régulière également et le nouvel Hôtel-de-Ville, construit au XVIII<sup>e</sup> s. par le prince de Conti à l'emplacement du vieil apprentis vis-à-vis de Saint-Maclou, avec son imposante façade en pierre de taille, composée de colonnes ioniques supportant une architrave et un fronton triangulaire (DUCLOS 1981 : 199), ajoute une dimension monumentale.

Quant au tissu urbain autour de Saint-Maclou, il présente un parcellaire dense et régulier, lié à son insertion dans un parcellaire rural préexistant relativement structuré (ROBERT 2011 : 109-114). Avec le quartier qui s'étend autour de la place de l'Étape, c'est le parcellaire à plus forte densité de la ville, particulièrement sur les faces des îlots donnant sur les places du Grand et du Petit-Martroy. La présence des marchés semble être le point commun entre ces deux quartiers.

Si l'aspect régulier de l'ensemble des places du Martroy n'est pas le fait d'une opération urbanistique mais plutôt le résultat de différents aménagements menés sur plusieurs siècles, il montre cependant le soin apporté par la ville à l'organisation de ce quartier. Situé à l'entrée d'une des principales portes de la ville, il a reçu les premiers bâtiments publics. Comme aux Halles à Paris, la présence du cimetière, libérant une vaste zone ouverte où s'est développé un des plus importants marchés de la ville, a été déterminante.

## II - Le rôle des cimetières dans la fabrique urbaine

En France, le rôle du cimetière dans la constitution des tissus parcellaires et bâti a été étudié pour les villages et les bourgs (GUILLOT 1974, FIXOT ET ZADORA-RIO 1994, GAUTHIEZ *et al.* 2003). En milieu urbain, l'impact des cimetières de vastes quartiers épiscopaux ou associés à d'importants monastères, établis dès le haut Moyen Âge, a été démontré (WYSS 1996, NOIZET 2007, par exemple). Mais, le rôle des cimetières d'églises de moindre importance reste peu étudié.

En Angleterre, Julia Barrow a tenté de préciser l'impact de différents types de cimetières dans la topographie urbaine. L'auteur distingue les cimetières associés aux églises principales (*major churches*) et aux églises secondaires (*lesser churches*) (BARROW 1992 : 79). Ces dernières ont connu un fort développement dans l'est de l'Angleterre, durant la fin du IX<sup>e</sup>, aux X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> s. J. Barrow signale des petites églises paroissiales qui apparaissent aux portes des enceintes primitives urbaines et qui profitent de droits d'inhumation donnés par leur fondation. Dans certaines de ces villes est ajoutée, à la fin du XI<sup>e</sup> s. ou au XII<sup>e</sup> s., une large place de marché qui peut être triangulaire, comme à Hereford ou rectangulaire à Bristol ou à Norwich. L'église, entourée de son cimetière, y occupe une localisation centrale ou latérale. On trouve ce type de places de marché planifié-aussi à Lübeck pour la seconde moitié du XII<sup>e</sup> s. et le désir d'associer étroitement une église paroissiale possédant des droits d'inhumation et une activité de commerce est aussi visible dans les bourgs écossais de fondation royale de Perth, Edimbourg, Stirling, New Aberdeen et Ayr (BARROW 1992 : 88-92). J. Barrow remarque que ces cimetières, à l'instar de ceux attachés aux églises principales, ont eu un impact très important dans la topographie urbaine après le XII<sup>e</sup> s. Cet impact serait dû davantage à la fonction d'immunité favorisant le développement d'activités vulnérables comme le commerce qu'à la fonction d'inhumation elle-même. *A contrario*, pour J. Barrow, les cimetières des groupes socialement exclus, comme les cimetières juifs, semblent avoir eu très peu d'impact, vraisemblablement en raison de leur faible temps d'utilisation (un ou deux siècles) et par l'absence d'activités diversifiées et soutenues associées (BARROW 1992 : 94). Mais les études manquent encore pour bien appréhender la place de ce type de cimetière dans la ville.

## *Le cimetière comme lieu de diversification des activités*

Au Moyen Âge, la fonction du cimetière n'est pas seulement l'inhumation, il est avec l'église, un lieu public, un foyer de la vie sociale. Jusqu'au cours du XVII<sup>e</sup> s., le mot signifiait autant l'idée de place publique que celle, aujourd'hui exclusive, d'espace réservé aux morts. Les témoignages textuels, iconographiques et archéologiques abondent pour montrer la diversité des fonctions et la vie sociale intensive qui y régnaient (ALEXANDRE-BIDON ET TREFFORT dir. 1993 : 270-273 ; LAUWERS 2005 : 263-268). Depuis au moins le début du IX<sup>e</sup> s. (TREFFORT 1996 : 151), une partie de l'intérieur du cimetière, comme l'église, bénéficiait du droit d'asile ce qui favorisa le développement d'activités séculières ou laïques : habitat, commerce, manifestations religieuses ou profanes mais aussi activités liées à la justice, présence d'équipements publics, etc. (ARIES 1977 a : 74, ALEXANDRE-BIDON ET TREFFORT dir. 1993 : 271-272). Lieu du collectif par excellence, le cimetière voit passer les activités qui nécessitent des regroupements et des prises à témoins : manifestations religieuses et profanes, activités liées à la justice comme les sentences prononcées publiquement au pied de la croix hosannière, signature d'actes privés mais aussi jeux, mystères sacrés et prédications, prostitution, etc. Au cimetière se tenaient par exemple les conseils municipaux et se déroulaient les cérémonies de confirmation des statuts d'une ville (ARIES 1977 a : 72, ALEXANDRE-BIDON ET TREFFORT dir. : 1993 : 271). Toutes ces activités favorisaient la diversification et fournissaient l'apport de chalandise nécessaire au commerce. Elles ne se sont pas forcément matérialisées par des constructions en dur mais l'emplacement des premiers édifices publics témoigne de la présence de cette fonction.

Les exemples de Paris et de Pontoise illustrent bien ces cimetières médiévaux qui jusqu'au XVII<sup>e</sup> s. faisaient office d' " asile, lieu habité, Grand-Place et lieu public " (ARIES 1977 a : 68-69). Le cimetière apparaît bien comme un de ces lieux où le maximum d'activités sociales différentes a pu se développer dans le minimum d'étendue (LEVY 1999). Ces exemples montrent qu'une configuration particulièrement dynamique semble avoir été le développement d'un vaste cimetière ouvert à la porte d'une enceinte urbaine. Grâce au droit d'asile, les marchands jouissaient des franchises de l'immunité dans le cimetière, renforcée par la situation *extra muros* qui plaçait le marché hors des taxes dues une fois le mur passé. Les marchands pouvaient aussi profiter de la présence de routes de grand parcours, convergeant à une porte. Les manifestations associées au pôle ecclésial (pèlerinage, processions, etc.) apportaient aussi un potentiel important de clients. Ces configurations spatiales étaient associées au développement d'importants faubourgs, intégrés au XIII<sup>e</sup> s. dans une deuxième phase de l'enceinte urbaine. Marcel Poëte avait souligné le rôle des portes dans la dynamique du développement urbain. Il décrivait la formation du faubourg qui " déraidit la ville " avec le marché au pied du rempart : " Cette formation extérieure est caractérisée par l'exercice du commerce et par une liberté plus grande que celle qui règne dans la ville à laquelle elle se rattache. Elle se développe donc, aspire la vie de la cité originelle murée, qui finira par n'être plus qu'une sorte de corps mort près de l'ancien faubourg, devenu vraiment ville " (POËTE *et al.* 1981 : 10). Sans souscrire à cette vision vitaliste de la ville, on remarque qu'à Paris et à Pontoise, ces faubourgs devinrent des centres importants de la ville enclose, tout en coexistant avec le marché initial (Place de Grève à Paris, Place de L'Étape à Pontoise). La présence d'axes de circulation d'importance régionale semble déterminante dans cette dynamique de développement. Dans les deux cas, on se trouve dans la zone de contact entre la ville et un ou plusieurs axes de grand parcours au nord-ouest du bassin parisien, qui est un des lieux privilégiés d'approvisionnement de la région parisienne notamment pour l'apport des produits frais de la mer transitant par la route. Au Moyen Âge, alors que la consommation de poisson avait explosé en raison des prescriptions religieuses imposant un grand nombre de jours d'abstinence durant le Carême et les jours maigres, Paris apparaissait comme une

destination et une zone de redistribution-clé dans le circuit d'approvisionnement des produits de la mer. Le " frais " arrivait par la route, qui constituait le moyen le plus rapide pour relier la mer à la capitale en moins de 36 heures (BOURLET 1995 : 6). À Paris et à Pontoise, des circuits organisés sont attestés pour le XIV<sup>e</sup> s. pour assurer l'approvisionnement de la ville de Paris, qui assurait la redistribution vers les régions d'amont ou de l'Orléanais (BOURLET 1995, ROBERT 2013). Dans ces deux villes, des marchés aux poissons ont coexisté avec les cimetières (à Pontoise, peut-être dès le XI<sup>e</sup> s.). À Paris, la " marée " occupait une place importante dans le marché médiéval et moderne. Des activités de justice, comme le pilori, y était associées (LOMBARD-JOURDAN 2009 : 123). Le fait que cette denrée soit associée à des prescriptions religieuses a peut-être facilité dans un premier temps, l'association entre le cimetière et une activité lucrative.

### *Quand le cimetière s'en va, restent la densification et la diversification*

Les cimetières de Paris et Pontoise suivirent le mouvement général de desserrement des liens églises-cimetières qui contribua à l'éloignement des cimetières (ARIES 1977 b : 29 ET 31). À Pontoise, c'est surtout l'agrandissement de l'église, amena l'édifice à empiéter sur l'espace du cimetière. Les questions de salubrité furent évoquées plus tardivement. Le déplacement commença à la fin du XVI<sup>e</sup> s., et s'opéra vraiment aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. Mais l'archéologie fournit un témoignage précieux en montrant que, en dépit des différents édits, on continue à enterrer dans le cimetière au-delà de sa date officielle d'aliénation. À Paris, ce sont surtout les questions de salubrité qui, au XVIII<sup>e</sup> s., amenèrent le déplacement du cimetière.

Comme ailleurs, l'exercice du droit d'asile et les activités multiples ont conduit à la construction d'habitats en dur dans l'enceinte du cimetière (ARIES 1977 a : 70, ALEXANDRE-BIDON ET TREFFORT dir. 1993 : 270-271), mais dans les deux cas étudiés, la densité du bâti dans le cimetière était plutôt faible pendant son temps de fonctionnement. L'espace restait libre pour accueillir les autres fonctions. La densification du tissu s'est opérée surtout lorsque la fonction d'inhumation s'est déplacée et que les abords et des portions du cimetière ont été lotis. Il est intéressant de noter que la densification et la diversification persistent au-delà de la présence du cimetière. Ainsi, aux Halles à Paris, et à Pontoise, sur la place du Grand Martroy, l'activité commerciale est restée après le déplacement du cimetière. À Paris, le marché a quitté son emplacement historique en 1969. À Pontoise, le marché hebdomadaire n'a quitté la place du Grand Martroy qu'en 2010 lors de la réfection de la place.

L'aménagement de ces cimetières-marchés semble avoir fait l'objet d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics dès le XVI<sup>e</sup> s., sans doute aussi en raison de la présence d'équipements publics associés. Procédures d'alignements, reconstruction des édifices publics, implantation de fontaine monumentale ont contribué à leur donner un caractère particulier. Pour Philippe Ariès, au-delà de sa fonction, le cimetière avait aussi les deux formes connues de l'urbanisme médiéval et du début des temps modernes : le foirail et la cour carrée. Il développe l'hypothèse que le charnier ou le cloître ont pu servir de modèle à celui de la place carrée (ARIES 1977 a : 76).

Enfin, il faut souligner le rôle joué par la durée d'utilisation du cimetière. Pour J. Barrow, cette durée d'activité pourrait être un critère déterminant dans l'impact du cimetière sur la topographie urbaine. Elle pense que c'est en raison de leur faible durée d'utilisation que certains cimetières des groupes socialement exclus eurent peu d'impact (BARROW 1992 : 94). Dans les deux cas étudiés ici, le cimetière et les autres activités sont associés pendant au moins six siècles (du XII<sup>e</sup> s. au XVIII<sup>e</sup> s., ce qui semble suffisant pour marquer durablement le tissu urbain.

## Conclusion

Ces deux cas franciliens semblent pouvoir être enrichis par d'autres exemples en France du Nord. D'autres grandes places des villes du Bassin parisien pourraient puiser leur origine dans cette association église-cimetière-marché à la porte d'une première limite urbaine. À Beauvais, un *suburbium* s'est développé autour d'une nécropole du haut Moyen Âge située en limite de l'assiette du *castrum* du Bas-Empire, ceint par une muraille entretenue jusqu'au IX<sup>e</sup> s. Entre le X<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> s., ce quartier est inséré avec d'autres dans la nouvelle enceinte, commencée au XII<sup>e</sup> s. Il apparaît alors particulièrement actif autour de l'Église Saint-Etienne-Saint-Vaast, son cimetière, la place du marché et la présence de l'hôtel de ville (FEMOLANT 1999 : 145-151 et planches XV et XVI). À Lille, les fouilles de la Grand' Place en 1988-1989 ont mis en évidence les aménagements successifs d'un vaste espace ouvert, dépendant de la paroisse Saint-Etienne, aux abords du *castrum* à la croisée des routes de Paris et de Bruges. L'espace, lieu de convergence de la circulation, a fait office de marché au blé et d'autres denrées (poissons, chevaux, sel, halle aux draps, boucheries...). Il empiétait sur le cimetière de l'église Saint-Etienne. La halle échevinale, le beffroi et le pilori y étaient situés. Cet espace a été progressivement asséché et aménagé à partir du XIII<sup>e</sup> s. pour passer de l'état de zone humide sur les bords de la Deûle à celui d'un marché qui est bien attesté au XIV<sup>e</sup> s. (BLIECK ET GUIFFRAY : 207-225). Il constitue toujours aujourd'hui un centre commercial, administratif et symbolique fort de la ville.

Ces exemples, avec les cas en Angleterre, en Ecosse et en Allemagne cités par J. Barrow, constituent un corpus à approfondir pour dégager le cimetière - ou plutôt un certain type de cimetière - comme élément morphogénétique du développement urbain c'est-à-dire comme une configuration historique et géographique qui exerce une influence persistante sur les formes, bien au-delà de son époque de création et de fonctionnement (CHOUQUER 2000 : 188). Sa localisation au point de contact entre des axes de circulations régionaux et des noyaux urbains en devenir a pu avoir un effet déterminant dans le développement de certaines villes au Moyen Âge.

## Remerciements

Je remercie Hélène Noizet et Danièle Alexandre-Bidon pour leurs conseils et leur relecture.

## Bibliographie

ALEXANDRE-BIDON, TREFFORT dir. 1993

Alexandre-Bidon D. et Treffort C. dir. - *À réveiller les morts: la mort au quotidien dans l'Occident médiéval*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 334 p.

ARIES 1977 a

Ariès P. - *L'homme devant la mort : Le temps des gisants*, 1, Paris, Seuil, 304 p.

ARIES 1977 b

Ariès P. - *L'homme devant la mort : La mort ensauvagée*, 2, Paris, Seuil, 344 p.

BARROW 1992

Barrow J. - " Urban cemetery location in the high Middle Ages", *Death in towns: urban responses to the dying and the dead, 100-1600* ; Steven Basset ed., London and New York Leicester University Press : 78- 100.

BLIECK, GUIFFRAY 1994

Blicck G. et Guiffroy A. – " Genèse et évolution d'une place publique, l'exemple de Lille ", Pierre Demolon, Henri Galinié, Frans Verhaeghe éd. *Archéologie des villes dans le nord-ouest de l'Europe : VIIe-XIIIe s. / Actes du IVe Congrès international d'archéologie médiévale, Douai, 1991*, Douai, Société archéologique de Douai : 207- 225.

BONNARDOT 1853

Bonnardot A. - *Dissertations archéologiques sur les anciennes enceintes de Paris: suivies de recherches sur les portes fortifiées qui dépendaient de ces enceintes. Ouvrage formant le complément de celui intitulé : Études archéologiques sur les anciens plans de Paris*, Paris, J.- B. Dumoulin.

BOUDON *et al.* 1977

Boudon F., Chastel A., Couzy H., et Mallet F. - *Système de l'architecture urbaine: le quartier des Halles à Paris*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 414 et 32 p.

BOURLET 1995

Bourlet C. - " L'approvisionnement de Paris en poisson de mer aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., d'après les sources normatives ", *Journal of the British Institute in Paris*, 20, Autumn, 1995 : 5- 23.

BOVE *et al.* 2013

BOVE B., BRAULT Y. ET RUAULT A. – Spatialisation des censives urbaines au XVIII<sup>e</sup> s. avec essai de restitution médiévale, in : Noizet H., Bove B. et Costa L. *Paris, de parcelles en pixels: analyse géomatique de l'espace parisien médiéval et moderne*. Presses universitaires de Vincennes : 167-195

LE BRETON 1882

Le Breton G.- " Gesta Philippi Augusti ", Delaborde, H. F., *Œuvres de Rigord et de Guillaume le Breton, historiens de Philippe-Auguste*, Paris, Librairie Renouard, tome 1 : 168- 320.

CHAMPION 1984

Champion P. - *François Villon : sa vie et son temps*, Tome 1, Paris, Genève, Slatkine reprints, 782 p.

DEPOIN 1889

Depoin J. - *Histoire populaire de Pontoise*, Paris, Imprimerie Amédée, 142 p.

DEPOIN 1895

Depoin J. - *Cartulaire de l'abbaye de Saint-Martin de Pontoise, publié d'après les documents inédits*, vol. 1, Pontoise, 494 p.

DUCLOS 1981

Duclos G. - *Pontoise féodal et souterrain*, Pontoise, Imprimerie Pâris, 228 p.

FEMOLANT 1999

Fémolant J. M. - " Beauvais ", *Revue archéologique de Picardie. Numéro spécial*, 16 : 145- 152.

FIXOT ET ZADORA-RIO 1994

Fixot et Zadora-Rio - *L'environnement des églises et la topographie religieuse des campagnes médiévales: actes du IIIe Congrès international d'archéologie médiévale, Aix-en-Provence, 28-30 septembre 1989*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 177 p.

FLEURY 1974

Fleury M. – " Les fouilles récentes du square des Innocents ", *Les dossiers de l'Archéologie - Document Archeologia*, n° 7, nov-déc. 1974 : 64- 75.

FLEURY *et al.* 2012

Fleury, Antoine, Hélène Mathian, et Thérèse Saint-Julien. " Définir les centralités commerciales au cœur d'une grande métropole : le cas de Paris intra-muros ". *Cybergeo : European Journal of Geography*, 4 février 2012. doi:10.4000/cybergeo.25107.

GALINIÉ 2000

Galinié H. - *Ville, espace urbain et archéologie : essai*, Tours, Maison des sciences de la ville, de l'urbanisme et des paysages, CNRS-UMS 1835, Unité de Tours, 128 p.

GAUTHIEZ *et al.* 2003

Gauthiez B., Zadora-Rio E., Galinié H., et GdR 94 du CNRS "Sociétés et cadres de vie au Moyen Age - *Village et ville au Moyen Âge: Texte*, Maison des sciences de l'homme " Villes et territoires ", Tours : Maison des sciences de l'homme, Villes et territoires : Presses universitaires François-Rabelais, 485 et 413 p.

GRAT *ET AL.* 1978

Grat, F., de Font-Réaulx J., Tessier G. et Bautier R ; H. eds. - *Recueil des actes de Louis II, Louis III et Carloman II*. Paris, Imprimerie nationale

GUILLOTTEL 1974

Guillotet H. - " Du rôle des cimetières en Bretagne dans le renouveau du XI<sup>e</sup> et de la première moitié du XII<sup>e</sup> s. ", *Mémoires de la Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne*, 1972-1974 : 5- 26.

HILLAIRET 1951

Hillairet J. - *Evocation du Vieux Paris*, Paris, Éditions de Minuit, 591 p.

LA MARE DE 1722

La Mare N. de - *Traité de la police, seconde édition commentée*, volume 1, Paris, Compagnie,

1722.

LASTEYRIE DE 1887

Lasteyrie R. de - "Cartulaire général de Paris", *Recueil de documents relatifs à l'histoire et la topographie de Paris*, tome I : 528-1180 ;

LAUWERS 2005

Lauwers M. - *Naissance du cimetière : lieux sacrés et terre des morts dans l'Occident médiéval*, Paris, Aubier, 393 p.

LEBRUN, HOLE 2011

Lebrun A. et Holé M. - *Pontoise, place du Grand Martroy, rapport de fouille archéologique du 15/02/2010 au 04/04/2010*, Pontoise, Mairie de Pontoise, DRAC – SRA Ile-de-France, 181 p.

LEFEVRE-PONTALIS 1888

Lefèvre-Pontalis E. - *Monographie de l'église Saint-Maclou de Pontoise*, Paris, Pontoise, Imprimerie A., 191 p.

LÉVY 1999

Lévy J. - *Le tournant géographique : penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 399 p.

LINCY DE 1867

Lincy A. L. R. de - *Paris et ses historiens aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s.*, Imp. Impériale, 665 p.

LOMBARD-JOURDAN 1985

Lombard-Jourdan A. - *Aux origines de Paris : la genèse de la Rive droite jusqu'en 1223*, Paris, Éditions du Centre national de la recherche scientifique, 224 p.

LOMBARD-JOURDAN 2009

Lombard-Jourdan A. - *Les Halles et leur quartier dans l'espace urbain de Paris (1137-1969)*, Paris, Champion, 245 p.

NOIZET 2007

Noizet H. - *La fabrique de la ville: espaces et sociétés à Tours (IX<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> s.)*, Publications de la Sorbonne, Paris, 504 p.

NOIZET 2009

Noizet H. – "Fabrique urbaine: A new concept in urban history and morphology", *Urban morphology*, 13 : 55- 66.

NOIZET 2011

Noizet H. – " Les relations entre la ville et le fleuve à Paris de l'Antiquité gallo-romaine au Moyen Âge central ", *Les Nouvelles de l'archéologie*, 125 : 32- 40.

NOIZET 2012

Noizet H. – " Germain, Victor, Martin et les autres ", *L'Espace géographique* 4/2012 (tome 41) : 324- 339.

PEIXOTO, CELLY 2013

Peixoto X. et Celly P. " La première enceinte de la rive droite à Paris (X<sup>e</sup> et XI<sup>e</sup> siècles). Fouille du 140a, rue de Rivoli Paris 1<sup>er</sup>. Étude topographique du tracé et exploitation des sources écrites ". *Archéologie Médiévale* n°43, 2013, Caen, pp. 1-20.

POËTE *et al.* 2000

Poëte M., Bardet G., Bardet F., et Tonka H. - *Introduction à l'urbanisme*, Paris, Sens & Tonka, 573 p.

POIRIER, MANCEAU 2009

Poirier B. et Manceau C. – " La ville fortifiée de Pontoise (Val-d'Oise), Bilan archéologique ", *Bulletin Archéologique du Vexin français et du Val-d'Oise* n°40, année 2008 : 47- 85.

POULAIN 2000

Poulain D. – " Étude archivistique sur Les Cordeliers de Pontoise ", Poirier B. dir. *Opération archéologique, place de la Mairie, 95300 Pontoise*, Ville de Pontoise, np. annexe 2

ROBERT 2011

Robert S. – " La ville de Pontoise au Moyen Âge : entre impensé et stratégie des élites ", *Archéologie médiévale*, Tome 41, CNRS Editions : 77- 121.

ROBERT 2013

Robert S. – " De la Manche à Paris. Les routes de la marée dans le Val-d'Oise ". *De l'assiette à la Mer, Milan, Silvana Edotiriale* : 87- 93.

ROULEAU 1988

Rouleau B. - *Le tracé des rues de Paris*, Paris, Presses du CNRS, 131 p.

TAILLEPIED 1876

Taillepiep N. - *Antiquités et singularités de la ville de Pontoise*, Pontoise, Paris, 141 p.

TIMBERT 1996

Timbert A. - " Le chœur de Saint-Maclou de Pontoise ", *Mémoires de la Société historique et archéologique de Pontoise et du Val-d'Oise*, t. LXXIX, 1996, p. 95-155.

TREFFORT 1996

Treffort, C. *L'église carolingienne et la mort : christianisme, rites funéraires et pratiques commémoratives*. Collection d'histoire et d'archéologie médiévales 3. Lyon : Centre interuniversitaire d'histoire et d'archéologie médiévales : Presses universitaires de Lyon, 216 p.

TROU 1977

Trou A. - *Recherches historiques, archéologiques et biographiques sur la ville de Pontoise, première édition 1841*, Marseille, Laffite Reprints, 383 p.

WABONT, VEERMERSCH 1985

Wabont M. et Veermersch D. - *Pontoise, cathédrale Saint-Maclou, rapport de fouilles 1984-1985*, Conseil Général du Val-d'Oise

WABONT, VEERMERSCH 1986

Wabont M. et Veermersch D. - " Rapport préliminaire sur la fouille du parvis de la cathédrale Saint-Maclou de Pontoise (Val-d'Oise) ", *Bulletin Archéologique du Vexin français n° 19, 1983-1986*. : 91- 100.

WYSS 1996

Wyss M. *Atlas historique de Saint-Denis : des origines au XVIIIe s.*, Paris, Editions de la Maison des sciences de l'homme, 444 p.

#### Liste des figures

Fig. 1 : Paris : emplacement du cimetière des Saints-Innocents et des marchés à une porte supposée de l'enceinte du X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.

Fig. 2 : Pontoise : emplacement du cimetière Saint-Maclou, des marchés et des équipements urbains à une porte supposée de l'enceinte du XII<sup>e</sup> s.

Fig. 3 : Pontoise : Lotissements des XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. alignés sur le portail de l'église Saint - Maclou et séparant la place du cimetière en deux (photo Ehess - S. Robert, 2014).

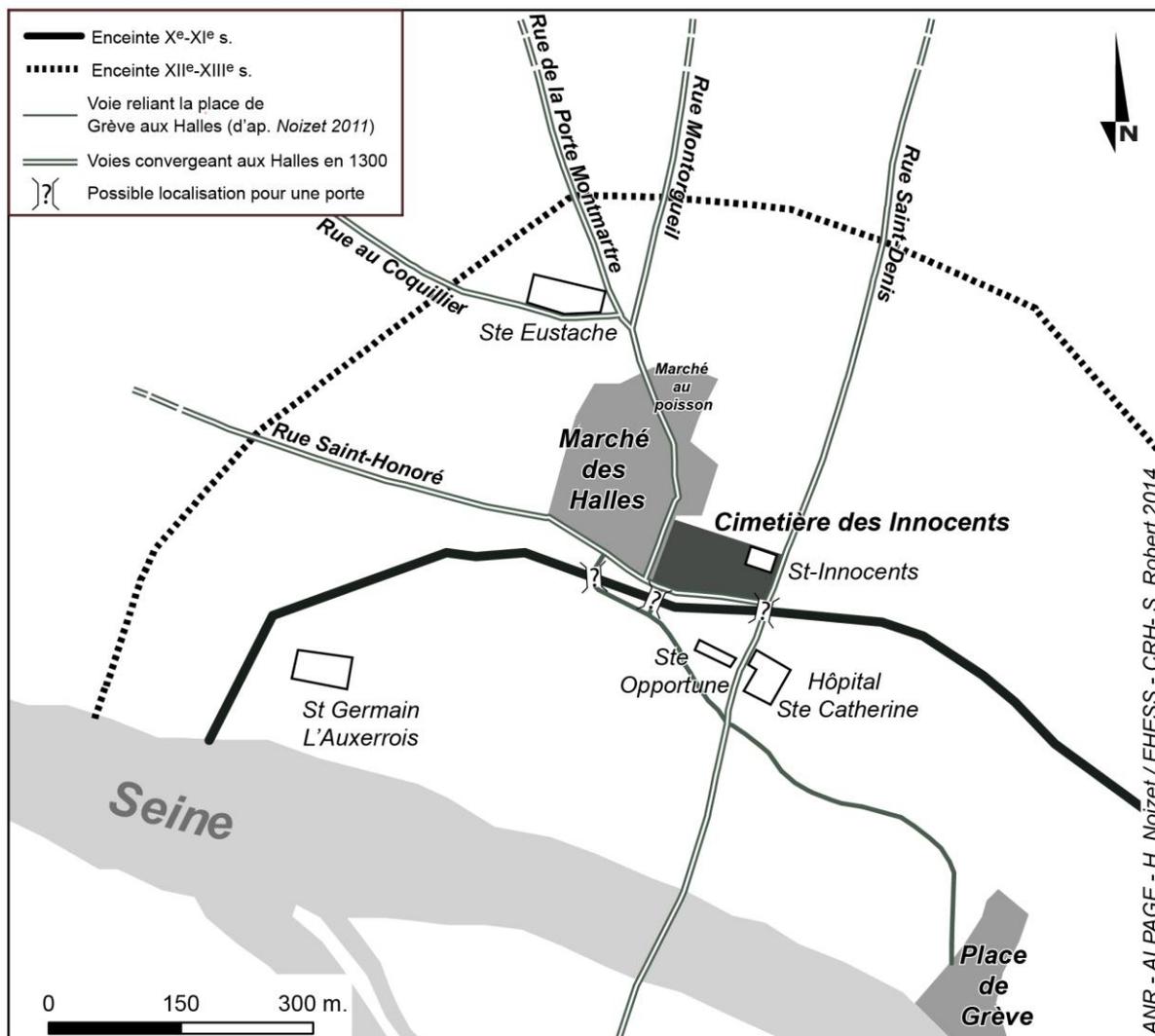


Fig. 1 : Paris : emplacement du cimetière des Saints-Innocents et des marchés à une porte supposée de l'enceinte du X<sup>e</sup>-XI<sup>e</sup> s.

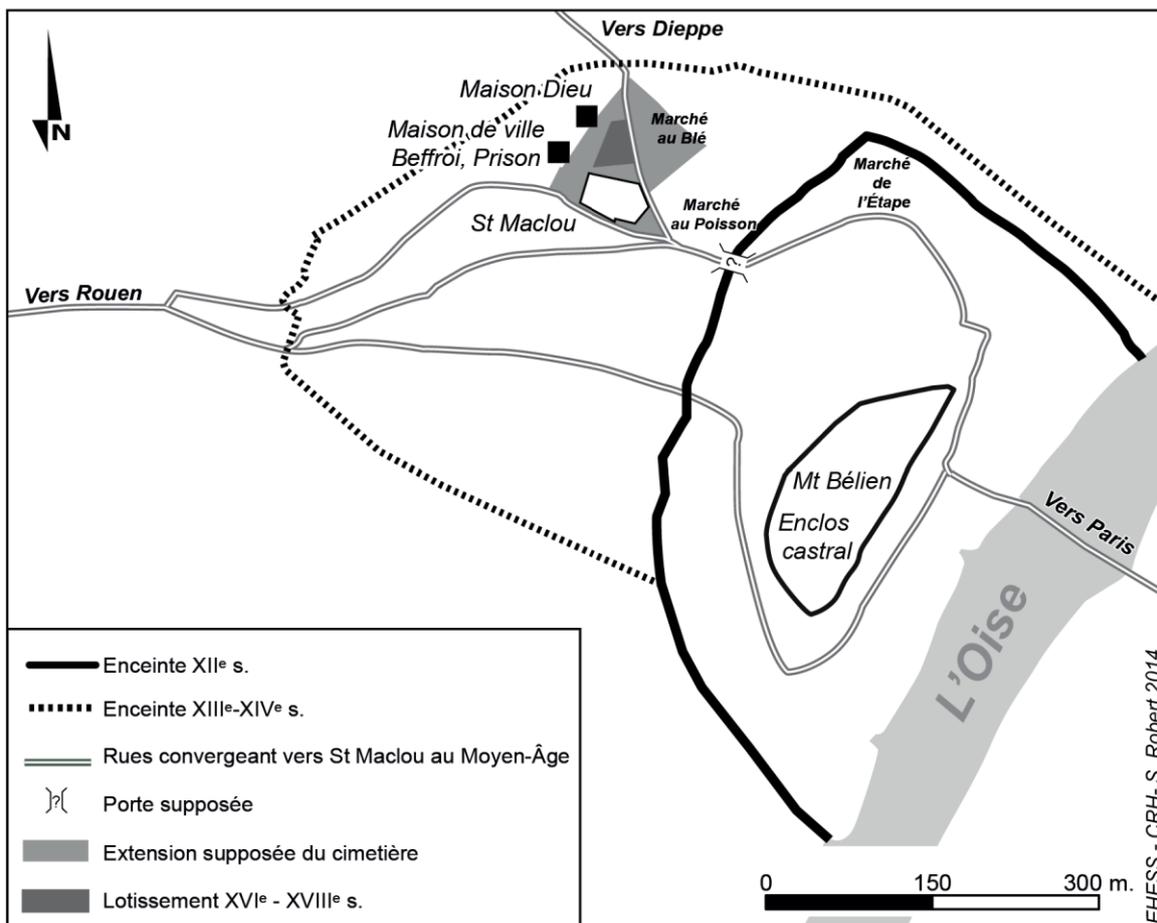


Fig. 2 : Pontoise : emplacement du cimetière Saint-Maclou, des marchés et des équipements urbains à une porte supposée de l'enceinte du XII<sup>e</sup> s.



Fig. 3 : Pontoise : Lotissements des XVI<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> s. alignés sur le portail de l'église Saint - Maclou et séparant la place du cimetière en deux (photo Ehess - S. Robert, 2014).